

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220906-DBC20220906_03-DE
Reçu le 14/09/2022
Publié le 14/09/2022

N° DBC 20220906-03

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
Avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
t@ccctdm.fr
03.53.24.71
ccctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 Septembre 2022 à 13H

Date de la convocation : 30 août 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 06 septembre 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Philippe BLANCHOZ, Chantal CHASSANG, Serge THEALLIER, Ludovic COMBE, Jany BROUSSE, Rachel BOURNIER.

Membres du Bureau absents excusés :

Pierre ROZE, Olivier CHAMBON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Hélène BOUDON, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean-Éric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'INTERMÉDIATION UNIS-CITÉ

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

Dans le cadre de l'extension des consignes de tri mise en œuvre depuis mai 2021 et des actions de réduction et de valorisation des déchets déployées avec le PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), une équipe de 4 volontaires en service civique a intégré le service déchets ménagers de février 2022 à août 2022. Leur mission consistait à effectuer des actions de communication de proximité auprès des habitants de la Communauté de communes, sur les consignes de tri.

L'accueil des volontaires était encadré par une convention d'intermédiation avec l'association UNIS-CITÉ, permettant un accompagnement de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) par l'association, qui se charge notamment des démarches administratives et juridiques, ainsi que l'organisation de journées de regroupement des volontaires en service civique pour les aider à définir leur projet professionnel. Cette convention permet aussi à TDM de bénéficier de l'agrément d'UNIS-CITÉ pour l'accueil de volontaires en service civique.

AR Prefecture

063-200070712-20220906-DBC20220906_03-DE
Reçu le 14/09/2022
Publié le 14/09/2022

Le coût correspondant à l'accompagnement renforcé d'UNIS-CITÉ dans la démarche de Service Civique a été pris en charge par le Fonds Social Européen (3 400 € pour 4 volontaires mobilisés 28 heures/semaine pendant 6 mois). Cette prise en charge est renouvelée pour la prochaine convention (4 200 € pour 4 volontaires mobilisés 28 heures/semaine pendant 8 mois).

Afin de poursuivre les actions de communication de proximité sur les consignes de tri, qui ont eu un effet bénéfique sur les erreurs de tri, sur les secteurs qui en ont bénéficié, il est proposé de signer une nouvelle convention avec UNIS-CITÉ afin d'accueillir une équipe de 4 nouveaux volontaires en Service Civique pour les mêmes missions, toujours au sein du service déchets ménagers.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention telle que présentée en annexe
- **Autorise** le Président à signer la convention et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 21

Conseillers présents : 20

Représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

Pour : 21

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

